

AB CADENCES
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 8 Rue Manuel
11100 NARBONNE
901 784 504 RCS NARBONNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 11 Avril 2025

*L'an deux mille vingt-cinq,
Le 11 avril,
A 10 heures,*

- **Madame Anne BARTHE,**
Demeurant 12 Quai de Lorraine 11100 Narbonne,

Propriétaire de la totalité des 160 actions de 50 euros composant le capital social de la société,

Associé unique de la société **AB Cadences** et Présidente de ladite Société,

I - A préalablement rappelé ce qui suit :

Afin de soutenir le développement d'activités de sa société, Madame Anne BARTHE est amenée à étendre l'objet social de sa société afin d'élargir les activités de ladite Société à des prestations intellectuelles complémentaires

PREMIERE DÉCISION

L'Associée unique décide d'étendre l'objet social de la Société dans l'onglet « à titre accessoire » à :

- L'audit et le conseil aux entreprises, l'accompagnement de projets, rédaction et analyse de documents, documents contractuels, consulting, en lien avec la vie des affaires

Pour rappel, l'objet social dans la version initiale des statuts en date du 22 juillet 2021 était :

« ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

A titre principal :

- *Le coaching et l'accompagnement pour le développement personnel et professionnel auprès de tout public et de toute entité, formation, groupement du secteur public ou privé, individuel et collectif,*
- *La formation, le conseil et tout type d'accompagnement auprès de tout public, en ce compris de manière non limitative des professionnels, particuliers (adultes et mineurs), et toute entité, formation, groupement du secteur public ou privé, individuel et collectif,*

A titre accessoire :

- *L'audit et le conseil en ressources humaines,*
- *L'audit et le conseil en organisation d'entreprise, conduite du changement, éthique et conformité,*
- *Services d'ingénierie du changement, des relations au travail en vue de l'optimisation des techniques de management et de la qualité des échanges,*
- *Et plus généralement, services d'assistance à la résolution des conflits, sous la forme d'arbitrage ou de médiation, ou tout autre mode de résolution des conflits, en vue de régler tous types de différends entre employeurs et salariés, entre entreprises ou entre particuliers ou tout autre public personnes physiques ou morales,*
- *L'organisation de rencontres (salons, conférences, séminaires etc ..) consacrées à la formation, coaching et l'animation de groupes pouvant se rattacher à l'objet social,*
- *L'édition, la publication, la diffusion, la présentation, la promotion, la vente, de livres, rapports lettres d'informations, études de marchés, articles, annuaires et de tous ouvrages documentaires, périodiques ou non, quel que soit le support, pouvant se rattacher à l'objet social,*
- *La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;*
- *Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets/activités similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. »*

L'objet social de la Société prenant en compte l'extension devient en conséquence :

« ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

A titre principal :

- *Le coaching et l'accompagnement pour le développement personnel et professionnel auprès de tout public et de toute entité, formation, groupement du secteur public ou privé, individuel et collectif,*
- *La formation, le conseil et tout type d'accompagnement auprès de tout public, en ce compris de manière non limitative des professionnels, particuliers (adultes et mineurs), et toute entité, formation, groupement du secteur public ou privé, individuel et collectif,*

A titre accessoire :

- *L'audit et le conseil aux entreprises, l'accompagnement de projets, rédaction et analyse de documents, documents contractuels, consulting, en lien avec la vie des affaires.*
- *L'audit et le conseil en ressources humaines,*
- *L'audit et le conseil en organisation d'entreprise, conduite du changement, éthique et conformité,*
- *Services d'ingénierie du changement, des relations au travail en vue de l'optimisation des techniques de management et de la qualité des échanges,*
- *Et plus généralement, services d'assistance à la résolution des conflits, sous la forme d'arbitrage ou de médiation, ou tout autre mode de résolution des conflits, en vue de régler tous types de différends entre employeurs et salariés, entre entreprises ou entre particuliers ou tout autre public personnes physiques ou morales,*
- *L'organisation de rencontres (salons, conférences, séminaires etc ..) consacrées à la formation, coaching et l'animation de groupes pouvant se rattacher à l'objet social,*
- *L'édition, la publication, la diffusion, la présentation, la promotion, la vente, de livres, rapports lettres d'informations, études de marchés, articles, annuaires et de tous ouvrages documentaires, périodiques ou non, quel que soit le support, pouvant se rattacher à l'objet social,*
- *La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;*
- *Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets/activités similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. »*

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Barthe', enclosed within a large, loopy blue oval stroke.

Mme Anne BARTHE,
Présidente et Associée Unique